

Introduction

La perplexité exprimée par Roland Barthes citée en exergue ressemble à celle éprouvée par l'historien qui tente d'utiliser la photographie comme source historique. La plupart du temps, chaque photographie nécessite une véritable enquête pour être identifiée. Mais quand bien même elle est datée, son lieu de prise de vue localisé, ses acteurs et son auteur reconnus, même dans ce cas, pourtant rêvé, comment « faire de l'histoire » à partir d'un tel document ? La photographie est indicielle selon Roland Barthes, dans la mesure où elle montre ce qui a été, en un temps et un lieu donnés¹. Que lire au-delà de données perceptibles d'un simple regard ?

L'historien Michel Perret avait souligné l'intérêt historique des photographies des souverains éthiopiens, de Ménélik II (r. 1889-1913) à Haïlé Selassié (r. 1930-1974), sources innombrables, en particulier pour le second dont les portraits n'ont jamais été chiffrés avec exactitude². Des images de la royauté éthiopienne sont aujourd'hui conservées aux quatre coins du monde, sur différents supports. Si les photographies originales se trouvent dans des collections et fonds publics et privés³ en Éthiopie et à l'étranger, leurs reproductions sont diffusées à travers des publications anciennes, contemporaines et sur Internet. Seuls ou en groupe, les rois et leurs chefs ont posé devant les appareils de photographes étrangers, dans le cadre de mises en scène variées, toujours soigneusement élaborées.

La photographie a été introduite en Éthiopie dès les années 1860 par l'armée britannique, mais son usage s'est développé à la cour seulement à partir des années 1880, sous le règne de Ménélik II. *Negus*⁴ (roi) de la région du Choa depuis 1865, Ménélik II a été couronné *negusä nägäst* (roi des rois)⁵

1. R. BARTHES, *La Chambre claire : note sur la photographie*, Paris, 1980.

2. M. PERRET, « Photographie et histoire. Le portrait du roi de Ménélik à Haylä Sellassié », dans A. TRIULZI (dir.), *Fotografia e storia dell'Africa, Atti del Convegno Internazionale Napoli-Roma 9-11 settembre 1992*, Naples, 1995, p. 71-85.

3. Pour la distinction entre les deux termes, voir B. HIRSCH, M. PERRET, « Fonds photographiques français concernant l'Éthiopie : quelques réflexions préliminaires », dans TRIULZI (dir.), *op. cit.*, 1995, p. 213-219.

4. Les termes éthiopiens sont définis dans le glossaire à la fin de l'ouvrage, p. 327.

5. L'Éthiopie d'avant 1974 est parfois qualifiée d'« empire », et ses souverains nommés « empereurs », pour traduire le titre de *negusä nägäst* porté par Ménélik II et ses prédécesseurs. Nous préférons traduire ce titre par l'expression de « roi des rois », plus juste étymologiquement. Notre propos n'est pas de savoir si l'Éthiopie était alors ou non un empire, et, le cas échéant, à

d'Éthiopie en 1889. Son armée a attiré quelques années plus tard l'attention du monde entier à l'issue d'une bataille gagnée contre les troupes coloniales italiennes dans la région d'Adoua, une ville située au nord du pays, le 1^{er} mars 1896. Sur les dix-huit mille soldats que comptait l'armée italienne, six mille furent tués, mille cinq cents blessés et mille huit cents faits prisonniers. Cette bataille n'est, certes, pas la seule victoire remportée par des troupes africaines contre une puissance européenne, mais elle seule marqua la fin d'une entreprise de colonisation. Elle assura à l'Éthiopie son indépendance pendant quatre décennies supplémentaires, cas unique sur le continent africain durant cette période d'apogée du colonialisme. À l'heure où l'ensemble du continent africain était colonisé, ou en passe de le devenir, ces photographies reflétaient donc la souveraineté d'un pouvoir politique et militaire indépendant.

Ménélik II est originaire de la région du Choa, une province située au sud des hauts plateaux éthiopiens qui est, à sa naissance, en 1844, en bordure du royaume d'Éthiopie (voir la carte)⁶. Fils et petit-fils de rois du Choa, il est né à la cour de son grand-père, le *negus* Sahlä Sellasé, d'une femme au service de la cour, Eḡḡigayyāhu, et du prince Haylä Mäläkot. La jeunesse de Ménélik II est marquée par les tensions internes au royaume, puisque son père disparaît en 1855 durant l'invasion de la province par le nouveau *negusä nägäst*, Théodoros II (r. 1855-1868). Capturé, puis transféré à la cour du roi des rois sur la montagne de Mäqdäla, au nord du pays, Ménélik parvient à s'échapper une dizaine d'années plus tard, en 1865. Il regagne alors le Choa où il reprend le titre et la fonction de *negus* de son père. Théodoros II se suicide peu de temps après, en 1868, devant l'arrivée des troupes britanniques envoyées pour secourir un groupe d'Européens tenus en otage par le roi, en riposte au silence

quelle période le régime politique éthiopien a-t-il correspondu à cette forme, car cette question nécessiterait un débat à part entière, le concept d'empire étant caractérisé par un flou terminologique. À ce sujet, lire en particulier H. PENNEC, D. TOUBKIS, « Reflections on the Notions of "Empire" and "Kingdom" in Seventeenth-Century Ethiopia: Royal Power and Local Power », *Journal of Early Modern History*, 8/3-4 (2004) et D. TOUBKIS, « Je deviendrai roi sur tout le pays d'Éthiopie ». *Royauté et écriture de l'histoire dans l'Éthiopie chrétienne (xvi^e-xviii^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean Boulègue, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004, p. 533-537, chap. 10 : « Un empire historiographique ». Les auteurs démontrent que la notion d'empire appliquée au royaume d'Éthiopie est, sinon une construction historiographique à part entière, du moins un phénomène qui nécessite pour chaque période une réflexion approfondie. Le terme d'« empire » aurait commencé à être appliqué à l'Éthiopie par les missionnaires jésuites du xvii^e siècle afin de créer un modèle idéal, mais indépendamment de la réalité géopolitique du royaume éthiopien. Voir aussi M. DUVERGER (dir.), *Le Concept d'empire*, Paris, 1980 et W. VYCIHL, « Le titre de roi des rois. Étude historique et comparative sur la monarchie en Éthiopie », *Annales d'Éthiopie*, 2 (1957), p. 193-203.

6. Pour une biographie du roi, lire : H. G. MARCUS, *The Life and Times of Menelik II, Ethiopia 1844-1913*, Oxford, 1975 ; C. PROUTY, *Empress Taytu and Menelik II. Ethiopia 1883-1910*, New Jersey, 1986 ; C. CLAPHAM, « Menelik II », dans S. UHLIG (dir.), *Encyclopaedia Aethiopica*, Wiesbaden, 2003, vol. 1, p. 922-927.

de la reine d'Angleterre avec laquelle il souhaitait correspondre. À la mort de Théodoros, Ménélik II revendique déjà le trône d'Éthiopie, sans avoir toutefois la force militaire nécessaire pour s'imposer. Il est alors doublé par son adversaire, Kasa, qui parvient à se faire couronner sous le nom de Yohannès IV en 1872. Le roi du Choa ne conquiert le titre suprême que deux décennies plus tard, en 1889, après la mort violente de Yohannès IV face aux Madhistes. Pour arriver à ses fins, il avait entre-temps renforcé les assises politiques, économiques et militaires de son pouvoir en conquérant les régions fertiles situées au sud du Choa, et développé des échanges avec les Européens. Ses contacts privilégiés avec l'Italie sont entérinés en 1883 par la signature d'un premier traité de commerce et d'amitié. Le pays lui procure alors les armes utilisées plus tard lors de la bataille d'Adoua.

Ces années ouvrent une période de profondes évolutions politiques et géographiques de l'Éthiopie, caractérisées par la « naissance » de l'État contemporain. L'espace du royaume est considérablement agrandi. Par ses conquêtes, le roi a triplé la surface du royaume, une multitude d'États étant intégrés de force suivant des modalités et des chronologies variables. Dans le même temps, le système politique éthiopien évolue et de nouveaux acteurs politiques apparaissent. La royauté renforce son pouvoir et se centralise, dans le sillage du phénomène commencé par Théodoros II. Les différents accords signés avec les puissances coloniales qui prennent alors progressivement possession de la Corne de l'Afrique entérinent la formation des frontières éthiopiennes dans leur forme et acception contemporaines. Ces nouvelles frontières transforment l'Éthiopie en une « mosaïque de nationalités parlant une multiplicité de langues » différentes⁷. À la fin de son règne, Ménélik II est à la tête d'un espace géographique inédit, à l'organisation particulièrement complexe⁸.

La photographie est utilisée pour la première fois par la royauté éthiopienne dans ce contexte, au tout début des années 1880. Cette recherche portait à l'origine uniquement sur les photographies du pouvoir royal, et nous étions à vrai dire bien en peine de savoir comment appréhender ces documents. Comment le roi des rois éthiopien avait-il compris et utilisé la photographie, alors que ce média était manipulé exclusivement par des étrangers ? Comment pénétrer, par la pensée, de « l'autre côté » des photographies, afin de comprendre le langage qu'on leur avait prêté au moment de leur création ? Un premier séjour en Éthiopie nous ouvrit de nouvelles perspectives. Au hasard d'une promenade, nous avons découvert que des églises royales éthiopiennes comportaient des portraits de personnages de la cour réalisés d'après photographie. Ces peintures murales étaient une clef pour appréhender l'utilisa-

7. BAHRU ZEWEDE, *A History of Modern Ethiopia, 1855-1974*, Londres, 2001, p. 5. Plus d'une centaine de langues différentes ont été recensées dans le pays.

8. Voir en particulier D. L. DONHAM, W. JAMES, *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, Oxford, Athènes, Addis-Abeba, 2002.

tion des images de la royauté en Éthiopie. Contrairement aux photographies, généralement sans assises dans l'espace ni le temps, ces documents prenaient corps sur un territoire précis, dans des lieux ayant des fonctions culturelles et politiques définies. Une enquête plus systématique révéla la diversité de ce type de portraits royaux, mis en scène de façon parfois tout à fait inattendue. Ici, Ménélik II pénètre de plain-pied dans une scène d'allaitement du Christ (**doc. 14**). Là, son successeur Haïlé Selassié manipule un fusil antiaérien⁹, ailleurs les dignitaires de la cour participent à une scène improbable aux côtés de l'héritier du trône et de Marie, devant les gesticulations du prophète Zacharie¹⁰.

Les peintures murales d'église ne sont pas les seules images dérivées de portraits photographiques. Outre les cartes postales et les illustrations de différentes publications, des timbres, pièces de monnaie, médailles, sculptures et bas-reliefs réalisés à la même époque relayent les portraits royaux. Certes, ces documents ne sont comparables ni dans leur forme, ni dans leur signification, ni dans leur usage. Leur seul point commun est de représenter de façon figurée la royauté éthiopienne et de dériver formellement les uns des autres. Malgré la disparité de leurs supports, le lien qui les unit rappelle le système des poupées russes : derrière la photographie s'imbriquent les formes des autres images. Ces dérivés ont l'avantage de contenir intrinsèquement ce qu'il était difficile de mettre en exergue pour la photographie : un usage public et identifiable des images des rois. Chaque type de source s'insère dans un ensemble qui peut être considéré comme un système de représentation de la royauté par l'image.

Le terme d'« image » est utilisé ici au sens figuré, comme représentation de la royauté, mais aussi au sens propre, matériel, pour désigner ce que Hans Belting nomme « médium », concept générique qui désigne le support sur lequel tout type d'image a besoin pour apparaître¹¹. Nous traiterons ici des images en deux ou en trois dimensions, en employant indifféremment pour les désigner les termes d'« image » et de « médium ». Le problème des « images mentales » ou autres images virtuelles sera peu abordé ou désigné par un vocabulaire spécifique¹². En amharique, le mot d'« image » au sens propre

9. Peinture murale de l'église Saint-Georges à Addis-Abeba, visitée en 2006.

10. Peinture murale de l'église Sellasé à Addis-Abeba, visitée en 2006.

11. Médium(s) est un néologisme qui permet de réserver l'utilisation du mot « média(s) » aux seuls moyens de communication modernes. H. BELTING, *Pour une anthropologie des images*, Paris, 2004, p. 7-8.

12. Cette distinction entre images matérielles et mentales, entre images intérieures et extérieures, est utilisée par commodité, même si les rapports entre les deux ne se résument pas à une simple opposition. *Ibid.*, p. 31. Pour l'opposition entre image et médium, *ibid.*, p. 42-48.

serait *se'el*, au sens figuré plutôt *mesl* ou *mälk*¹³, néanmoins dans la pratique aujourd'hui cette distinction n'est pas aussi nette, ni aussi simple¹⁴. Jusqu'à la fin des années 1920 au moins, la photographie était désignée par son nom d'importation – *fotograf* –, mais aussi par le terme *se'el*¹⁵.

Instrument potentiel de pouvoir, l'image permet de faire connaître un pouvoir politique et de donner à voir son autorité, même en son absence¹⁶. La mise en images d'un pouvoir est aussi un des moyens de légitimer sa force et de transformer sa puissance en autorité souveraine. Dans quelle mesure Ménélik II a-t-il exploité ces caractéristiques de l'image pour légitimer d'une part son pouvoir, d'autre part les transformations politiques et géographiques entreprises à l'intérieur du pays ? Les images de la royauté peuvent être considérées comme des éléments d'une politique symbolique, c'est-à-dire comme des « dispositifs sensibles forgés de manière consciente et organisée par le pouvoir pour s'imposer¹⁷ ». Les symboles créés et manipulés comme outils politiques sont des signes de reconnaissance qui peuvent revêtir différentes formes ; ils ont pour but de créer, entretenir ou renforcer le lien social¹⁸. Une politique symbolique fonctionne par le biais de différents moyens, emblématiques ou rituels. Seules les images de la royauté seront appréhendées ici ; toutefois il sera ponctuellement question des rituels dans la mesure où ils sont mis en image ou mettent en scène des images. Considérées comme des objets, les images seront interrogées tant à travers la forme qu'elles représentent qu'à travers leur support, leur auteur, leur rapport à l'espace, leur mise en scène, ou encore leur échange et leur circulation dans le monde.

La lutte, patente ou larvée, contre les puissances coloniales, a été un facteur décisif de transformation de la politique éthiopienne. Outre l'historiographie, la consultation des archives des ministères des Affaires étrangères français et italien fait prendre conscience des défis et de l'ampleur des menaces auxquels les rois éthiopiens ont dû faire face au cours de cette période, menaces tant internes qu'externes. L'entreprise de centralisation du pouvoir des rois s'est en effet constamment heurtée aux velléités d'indépendance et aux rébellions des chefs de province. Dans le même temps, l'indépendance

13. É. GODET, « Peut-on parler d'icônes en Éthiopie ? », *Bulletin de la Maison des études éthiopiennes*, 11 (1997), p. 5.

14. *Se'el* est employé pour les peintures, mais les sculptures sont appelées plutôt *mesl*, qui désigne aussi une similitude, ou remplace le mot *foto* pour photographie.

15. Dans le dictionnaire de Baetman, le verbe photographier est traduit par l'expression *se'el anäsa*, ቦልል፡አኅዳ፡. J. BAETMAN, *Dictionnaire franco-amharique*, Dire-Dawa, 1929.

16. Voir en particulier L. MARIN, *Des pouvoirs de l'image. Gloses*, Paris, 1993 ; D. FREEDBERG, *Le Pouvoir des images*, Paris, 1998.

17. P. ORY, « L'histoire des politiques symboliques modernes : un questionnement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47/3 (2000), p. 525-526.

18. *Ibid.*, p. 526.

de l'Éthiopie a été perpétuellement remise en question à la fin du XIX^e siècle et durant les premières décennies du XX^e siècle par les visées coloniales de l'Italie et de l'Angleterre, malgré Adoua. Dix ans après la bataille, alors que la santé du roi déclinait, les puissances coloniales limitrophes, France, Italie et Grande-Bretagne, ont par exemple signé un traité pour concilier leurs prétentions territoriales sur l'Éthiopie en cas de faiblesse à la tête de l'État. Enfin, les troupes de Mussolini ont réparé l'affront d'Adoua quatre décennies plus tard, en conquérant l'Éthiopie avec force moyens militaires et au mépris des lois internationales en 1936. L'histoire de l'Éthiopie au tournant du XX^e siècle est celle d'un État indépendant, dont la souveraineté était néanmoins en sursis. Ces remises en question perpétuelles de la légitimité et du pouvoir des rois éthiopiens contrastent avec l'impression de souveraineté dégagée par leurs images. Ce contraste incite à s'interroger sur le rôle politique qui leur a été prêté et leurs impacts, tant au niveau national qu'international.

Cette période est caractérisée par l'essor de la colonisation européenne dans la région. C'est aussi une ère de rencontre à grande échelle des imaginaires des pays colonisateurs européens avec le reste du monde, imaginaires alimentés par les nouveaux médias à disposition : photographies, journaux et récits de voyage illustrés, cartes postales, etc. De nombreuses études menées autour des regards portés sur l'« autre » ont démontré que ces médias avaient joué un rôle en Europe dans le processus de colonisation qu'ils légitimaient et encourageaient¹⁹. Les souverains éthiopiens ont-ils pu mesurer la dimension symbolique de ces rapports de force et utiliser *a contrario* les mêmes médias dans la lutte pour l'indépendance de leur pays ? Quelle(s) vision(s) de l'Éthiopie, de sa royauté et de leur place dans le monde reflètent les images créées sous l'égide du roi des rois ? Ont-elles été pensées comme des instruments pour agir sur le monde ?

Ce travail repose sur les avancées historiographiques réalisées depuis les années 1980 autour de l'utilisation des photographies comme sources, notamment pour l'histoire de l'Afrique, avec les écrits fondateurs de Christraud Geary, Flora Kaplan ou Nicolas Monti²⁰. Ces travaux précurseurs ont montré que les photographies prises en Afrique durant la période coloniale pouvaient

19. Parmi les nombreux exemples : A. MIGNEMI (dir.), *Si e no padroni del mondo. Etiopia 1935-1936. Immagine e consenso per un impero*, Novare, 1982 ; N. BANCEL, P. BLANCHARD, L. GERVEREAU (dir.), *Images et Colonies (1880-1962)*, Paris, 1993 ; F. ARZALIER, *Images de l'Afrique et des Africains de 1914 à 1962*, Amiens, 1994.

20. C. M. GEARY, « Photographs as materials for African History: some methodological considerations », *History in Africa*, 13 (1986) ; F. S. KAPLAN, « Some Uses of Photographs in Recovering Cultural History at the Royal Court of Benin, Nigeria », *Visual Anthropology*, 2/3 (1990), p. 317-341 ; N. MONTI, *Africa then. Photographs 1840-1918*, New York, 1987 ; TRIULZI (dir.), *op. cit.* Pour une synthèse des études africanistes en langues anglaise, française, espagnole, italienne, allemande, portugaise et arabe sur la photographie, consulter : M. ZACCARIA, *Photography and African Studies: A Bibliography*, Pavie, 2001.

être exploitées bien différemment que par le seul biais de la vision de la domination de l'« autre » à travers l'image. Les photographies du continent ne sont pas seulement les expressions symboliques d'une force inique²¹, utilisées pour légitimer la conquête coloniale et prouver le « fardeau de l'homme blanc ». La photographie peut être appréhendée comme un objet interculturel et une source pour l'histoire politique, sociale et culturelle de pays extra-européens²². Les photographies ne sont pas plus que les autres images des traces de « ce qui a été ». Ce ne sont pas les témoins de la « réalité », mais des interprétations du monde, et autant d'éléments d'une « pensée figurative²³ » à décrypter. Cette démarche permet de mieux restituer la complexité de ces documents, qui ne sont plus perçus comme des traces univoques et incontestables de ce qui a été, mais comme des objets produits, vendus, échangés, se prêtant à différentes lectures et à différents usages selon le lieu et l'époque d'où ils sont considérés.

Différents types de documents écrits aident à reconstituer l'« envers » des images, à les interpréter, à les replacer dans leur environnement matériel, politique et culturel et à retracer les échanges dont elles ont fait l'objet. Les textes produits à cette période tout d'abord. La chronique royale de Ménélik II²⁴, traduite et éditée en français au début des années 1930, est une source majeure pour cette période, comme l'historiographie officielle des autres souverains de la seconde moitié du XIX^e siècle et du XX^e siècle²⁵. Des bribes de la correspondance officielle ou privée du gouvernement éthiopien sont aussi disponibles²⁶.

Parmi les textes lus et mobilisés par la royauté, la Bible, en particulier les psaumes, ainsi que le *Kebra Nägäst*²⁷, constituent des références majeures.

21. TRIULZI, *op. cit.*, 1995, p. 9.

22. C'est par exemple le point de départ de l'ouvrage collectif : C. PINNEY, N. PETERSON (dir.), *Photography's Other Histories*, Durham, 2003.

23. J.-C. SCHMITT, « Conclusion de la demi-journée de l'École doctorale d'histoire de Paris 1 "Histoire et images" », *Hypothèses* 1 (2001), p. 165.

24. GUÉBRÉ SELLIASSIÉ, *Chronique du règne de Ménélik II, roi des rois d'Éthiopie*, traduit de l'amharique par Tésfa Sellassié, publié et annoté par Maurice de Coppet, 164 illustrations dont 63 hors texte et 10 cartes et plans, Maisonneuve, tome 1, 1930, tome 2, 1932.

25. Pour le travail sur la mémoire de Ménélik II et sa postérité, la chronique officielle du règne de sa fille, Zäwditu, a été utilisée à travers sa récente traduction en anglais. GEBRE-IGZIABIHER ELYAS, *Prowess, Piety and Politics, The Chronicle of Abeto Iyasu and Empress Zäwditu of Ethiopia. (1909-1930)*, R. K. Molvaer (trad.), Cologne, 1994.

26. BAIRU TAFLA, *Ethiopian Records of the Menelik Era. Selected Amharic Documents from the NachlaS of Alfred Ilg 1884-1900*, Wiesbaden, 2000. Les archives du gouvernement éthiopien sont théoriquement conservées aux Archives nationales éthiopiennes d'Addis-Abeba, mais l'absence d'outils de catalogage adéquats a entravé jusqu'ici leur consultation et leur exploitation. Les changements entrepris dans cette institution modifieront peut-être cette situation, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux historiens de l'Éthiopie contemporaine.

27. Le texte a été traduit d'abord en allemand par C. Bezold, qui a publié la seule édition critique à ce jour en 1905 (*Kebra Nagast*, Munich), puis traduit en anglais par sir E. A. Wallis Budge

Texte fondateur sur lequel repose la mythologie royale, le *Kebrä Nägäst* relate et développe – amplement – la rencontre biblique de la reine de Saba et du roi Salomon. Diffusé en Éthiopie depuis la fin du Moyen Âge, le texte est d'autant plus important durant le règne de Ménélik II que le roi a eu constamment recours à ce mythe auquel son nom de baptême et de règne faisait directement référence. Ménélik I^{er} n'est autre que le fils de la reine de Saba et du roi Salomon, premier de la dynastie royale. S'il règne sur un espace géopolitique inédit, Ménélik II revendique en effet, comme tous les souverains éthiopiens de cette période, une ascendance dynastique historique et mythique trois fois millénaire. Chrétiens, ces rois ont aussi mis en avant leur filiation avec le royaume antique d'Aksoum, qui prospéra au nord de l'Éthiopie actuelle à partir du troisième siècle avant notre ère. Le christianisme a été introduit en Éthiopie sous le règne d'un souverain aksumite au milieu du IV^e siècle, et la Bible alors traduite en *gèez*, langue liturgique des chrétiens éthiopiens.

En contrepoint, des sources écrites exogènes, françaises, italiennes, anglaises ou américaines, livrent un autre regard sur cette histoire, et d'autres types d'information. C'est le cas des archives diplomatiques françaises et italiennes²⁸ et des récits de voyageurs, toujours plus nombreux dans la région tout au long de cette période, et qui ont été par ailleurs les premiers photographes du roi. Ménélik II a-t-il utilisé ces voyageurs, ainsi que le développement de la photographie et de ses moyens de reproduction pour inscrire son pays dans un « monde image²⁹ » en plein essor ?

en 1922. Plusieurs traductions en français ont été publiées ces dernières années : G. COLIN, *La Gloire des rois* (Kebra Nagast), *épopée nationale de l'Éthiopie*, Genève, 2002 ; S. MALHER, *Kebra Nagast. La gloire des rois d'Éthiopie*, Noisy-Le-Grand, 2007 ; R. BEYLOT, *La Gloire des rois ou l'Histoire de Salomon et de la reine de Saba*, Turnhout, 2008. Voir A. WION, « Le *Kebrä Nägäst*, "La Gloire des rois", compte rendu critique de quatre traductions récentes », *Les Annales d'Éthiopie*, 24 (2009). La première de ces traductions en français a été utilisée dans le cadre de cette recherche.

28. D'autres archives pourraient être consultées pour poursuivre ces recherches, en particulier celles du Foreign Office en Grande-Bretagne.

29. J'emprunte l'expression de « image world » à Deborah Poole qui en donne la définition suivante : *The term "image world" captures the complexity and multiplicity of this realm of images that we might imagine circulating among Europe, North America and Andean South America. With this term I hope to stress the simultaneously material and social nature of both vision and representation. Seeing and representing are material insofar as they constitute means of intervening in the world. We do not simply see what is there before us. Rather, the specific ways in which we see (and represent) the world determine how we act upon that world and, in so doing, create what that world is. [...] The art historian Griselda Pollock has argued "the efficacy of representation relies on a ceaseless exchange with other representations". It is a combination of these relationships of referral and exchange among images themselves, and the social and discursive relations connecting image-makers and consumers, that I think of as forming an "image world"*. D. POOLE, *Vision, Race and Modernity. A Visual Economy of the Andean Image World*, Princeton (N. J.), 1997, p. 6.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'introduction de la photographie à la cour et aux modalités de son appropriation dans la culture de l'image des chrétiens des hauts plateaux. L'utilisation de ces images est ensuite interrogée au regard des enjeux politiques internes au royaume, de l'agrandissement du territoire, du renforcement et de la centralisation du pouvoir. Dans la troisième partie, nous évoquons l'usage des images comme armes symboliques pour préserver une indépendance menacée face au colonialisme européen. Les bornes chronologiques de la dernière partie excèdent le règne de Ménélik II, dont les successeurs ont exploité les images et le corps défunt, ce jusqu'à l'invasion du pays par l'armée de Mussolini en 1936 : Iyasu (r. 1909-1916), puis la reine des rois Zäwditu (r. 1916-1930) et enfin *ras* Tafari, couronné sous le nom de Haïlé Selassié en 1930.